

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

CRÉATION DE SITE WEB SUR MESURE

En vigueur au 20/03/2020

Définitions

Prestataire : microentreprise PLUS – Patrick Ligeron, SIRET 451 287 338 00052, ayant son siège social au 15 rue Jean Voillot, 69500 Bron, France, email : contact@projet.plus, téléphone : 09 71 48 36 39, représentée par Patrick Ligeron.

Site : les sites web exploités par le Prestataire dans le cadre de ses activités : projet.plus, plusweb.fr, plusreferencement.fr, plusdesign.fr, plusclients.fr

Service : toute prestation ou service proposés sur le Site du Prestataire.

Client : tout utilisateur particulier ou professionnel agissant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'il agit au nom et pour le compte d'un autre professionnel, qui navigue sur le Site, prend connaissance des Services, demande un devis, passe commande et/ou achète un Service au Prestataire

Données client : ensemble des données fournies par le Client, personnelles ou non, dans le cadre de l'utilisation du Site ou d'une commande et/ou achat d'un Service auprès du Prestataire.

Tiers partenaire : entreprise à laquelle est sous-traité tout ou partie de la commande du Client par le Prestataire.

Tiers partenaire NOM DE DOMAINE|HÉBERGEMENT : o2switch, SIRET 510 909 807 00024, ayant son siège social au 222-224 boulevard Gustave Flaubert, 63000 Clermont-Ferrand, France, représentée par Alexandre Yepes.

Tiers : toute personne morale ou physique autre que le Prestataire et le Client.

Chaque terme débutant ci-après par une majuscule a le sens qui lui est donné dans sa définition.

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Particulières de Vente (dites « CPV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat du Service CRÉATION DE SITE WEB SUR MESURE tel que proposé par le Prestataire au Client sur le Site du Prestataire.

Les présentes CPV viennent en complément et renforcent la portée des Conditions Générales de Vente (dites « CGV ») qui s'appliquent à toutes transactions commerciales entre le Prestataire et le Client. Les CGV sont disponibles à tout moment sur le Site et prévaudront sur tout autre document. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CPV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne sur le Site ou en signant le devis, et s'être assuré préalablement des capacités du Prestataire à répondre à ses besoins et attentes dans le cadre des Services commandés.

La liste de l'ensemble des CPV est disponible à l'adresse web suivante : <https://projet.plus/conditions-vente/>. Seules les versions des CPV telles que disponibles à l'adresse web précédemment mentionnée peuvent être opposées au Prestataire à l'exclusion de toute autre version.

ARTICLE 2 – Produits et Services inclus et modalités de réalisation

Dans le cas où la gestion du nom de domaine, de l'hébergement et/ou du certificat SSL serait confiée par le Client au Prestataire, ces Services seront sous-traités au Tiers partenaire NOM DE DOMAINE|HÉBERGEMENT tel que mentionné dans les présentes CPV, à l'exception du certificat SSL qui fera l'objet de la sélection d'un Tiers adapté par le Prestataire. Le prix de ces Services est inclus dans le devis et ne fera pas l'objet d'une facturation supplémentaire. Se référer aux CPV « Nom de domaine », « Hébergement web » et « Certificat SSL » pour plus d'informations.

Le Prestataire réalisera le développement du site web commandé sur son serveur de développement. Le site web commandé sera basculé sur l'environnement de production par le Prestataire, ou par le Client selon ce qui est convenu entre les parties, une fois la recette du site web commandé terminée.

ARTICLE 3 – Procédure de commande

1. Le Client émet une demande de devis auprès du Prestataire accompagnée d'un précahier des charges aussi précis et complet que possible.
2. Le Prestataire réalise une étude de faisabilité et fournit un devis au Client en fonction des informations reçues et des résultats de l'étude de faisabilité.
3. Le Client valide le devis.
4. Le Prestataire établit un cahier des charges qui pourra être modifié de façon limitée à la demande du Client avant signature. Le cahier des charges, une fois validé et signé par le Client et le Prestataire deviendra le seul document contractuel entre les parties. Le devis, les CGV et les CPV y seront annexés.

Toute modification ultérieure à la signature initiale du cahier des charges devra faire l'objet d'un avenant qui devra recueillir l'accord de l'ensemble des parties prenantes, sous peine de nullité, et pourra faire l'objet d'une facturation supplémentaire qui sera précisée dans ledit avenant.

ARTICLE 4 – Délais d'exécution

Le délai d'exécution du Service sera précisé dans le cahier des charges contractuel.

ARTICLE 5 – Paiement de la prestation

Sauf stipulation contraire dans le cahier des charges contractuel, le paiement de la commande se fera selon les modalités suivantes :

- 15% du montant total de la commande à la signature du devis ;
- 15% du montant total de la commande à la signature du cahier des charges contractuel ;
- 35% du montant total de la commande à la fin du développement et avant la recette du site web commandé ;
- Le solde (soit 35% augmenté des éventuelles facturations supplémentaires) à la mise en production du site.

Le paiement des factures émises par le Prestataire doit être fait en totalité au plus tard 15 jours après la date d'émission de la facture. Le paiement intégral des factures d'acomptes constitue un point d'arrêt dans la réalisation de la commande. Le point d'arrêt sera levé par l'acquittement de la facture et des éventuelles pénalités de retard le cas échéant.

ARTICLE 6 – Propriété intellectuelle

Les parties sont convenues que le client aura la propriété pleine et entière des résultats de la prestation réalisés exclusivement par le Prestataire. Cela exclut de fait les éléments utilisés par le Prestataire dont les droits seraient détenus par un Tiers.

La cession des droits se fera dans la limite des clauses des CGV, dans l'article spécifiquement consacré à la propriété intellectuelle.